

LAISSERIEZ-VOUS N'IMPORTE QUI CONSULTER VOS RÉSULTATS ?



**Les patients nous font confiance.
Protégeons leurs données de santé !**

La loi encadre fortement l'accès aux données à caractère personnel relatives à la santé.

Laissons la consultation des informations strictement nécessaires aux professionnels habilités et membres de l'équipe de soins.



www.esante-paysdelaloire.fr